

Analyse des risques à priori

Objectifs

Appréhender les facteurs de risque des accidents
Acquérir une méthode d'analyse des situations de travail
Préparer un plan d'actions et développer la prévention

Durée

2 jours.

Programme

- 1 Faire le point sur la réglementation.
 - Les limites juridiques : la définition civile et pénale du dirigeant.
 - Les réglementations en matière d'hygiène, de santé et sécurité.

- 2 Évaluer les risques au poste de travail.
 - Organiser son évaluation dans le temps.
 - Les méthodes d'analyse des risques "a priori".
 - Identifier les dangers.
 - Estimer et hiérarchiser les risques : apprécier la gravité, la fréquence, la probabilité d'apparition du danger.
 - Le cas particulier des risques : explosion, incendie, atmosphère confinée.

- 3 Rédiger, organiser le suivi et l'évolution du document unique.
 - Recueillir les résultats de l'évaluation des risques.
 - Les points clés pour répondre aux exigences de la loi.
 - Faire vivre son plan Sécurité : organiser des bilans et mettre à jour son document unique.
 - Optimiser son analyse des risques déjà réalisée dans votre entreprise.

- 4 Construire son plan d'actions et le suivre.
 - Agir sur les causes ou miser sur la détection pour diminuer les risques santé-sécurité.
 - Décider et préparer un plan de maîtrise du risque. Formaliser son plan de maîtrise.
 - Suivre l'efficacité des actions décidées.